



**LIGUE
GRAND EST**

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par AFNOR Certification

La certification Qualiopi a été décernée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATION

FORMATION DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse,
de l'Education Populaire
et du Sport - Mention Tennis

2023 - 2024



Devenir Enseignant Professionnel de Tennis

LE CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation de la Ligue Grand Est s'appuie sur ses 5 centres de ligue à Metz, Mulhouse, Reims, Strasbourg et Villers-lès-Nancy.

La Ligue y propose des **formations initiales** (*Initiateur Fédéral, CQP ET et DEJEPS*) ainsi que de la **formation continue** pour se perfectionner sur de nombreuses thématiques liées aux métiers du tennis.

Engagé dans une démarche **Qualiopi**, cet organisme de formation atteste d'une certification qualité reconnue par la République Française.

LA FORMATION DEJEPS

Sur **12 mois**,

Les stagiaires suivront leur formation pédagogique principalement au centre de **Ligue de Champagne à Reims**, les lundis et mardis, hors vacances scolaires

→ 4 courts couverts et 4 courts extérieurs en résine

→ salle de réunion équipée

→ possibilité d'hébergement et de restauration au Creps

Et sur les **autres centres régionaux** lors des vacances scolaires.

L'encadrement est assuré par l'équipe pédagogique de ligue et par des intervenants extérieurs experts.



LE METIER D'ENSEIGNANT

L'**enseignant professionnel de tennis**, titulaire du DEJEPS exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou bien encore au titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Un **métier passionnant et riche** fait de missions diverses :

→ Encadrement de publics spécifiques.

→ Perfectionnement de l'activité.

→ Participation à la conception du projet et à la direction du club.

LES DEBOUCHES

→ Poursuite d'études supérieures (DESJEPS Tennis)

→ Enseignant pour tous les publics

→ Responsable d'un secteur au sein d'un club (jeunes/adultes/compétition/loisir...)

→ Responsable de l'ensemble du secteur sportif d'un club

→ Participation à des formations spécialisées

LES PREREQUIS

- être âgé(e) de **18 ans** le jour des certifications
- Attester d'un classement minimum de 15/2
- Justifier d'une expérience d'enseignement de **90heures** en club sur une saison sportive ou être titulaire du CQP AMT ou CQP ET
- Etre titulaire du certificat **PSC1 (ou équivalent)**
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et l'encadrement du tennis
- trouver une (ou plusieurs) **structure(s) d'accueil** pour l'application pédagogique

Le candidat devra satisfaire aux tests de sélection d'entrée



CONTENU DE LA FORMATION

Le DEJEPS mention Tennis confère à son titulaire les compétences pour :

- la **conception des programmes** de perfectionnement et de développement sportif
- la **coordination** de la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement et de développement sportif et l'encadrement d'une équipe pédagogique
- la conduite d'une **démarche de perfectionnement** et de développement sportif
- la conduite d'**actions de formation** encadrer le tennis en sécurité



721 H
En centre



500 H
En structure



Effectif
De 8 à 20

CALENDRIER

- Ouverture des inscriptions : **le 15 mars**
- Pré-inscription via le formulaire à disposition ci-après (pour réception du dossier de candidature)
- Date limite d'inscription (dépôt de dossier) : **le 03 mai 2023**
- Epreuves de sélection: du 12 au 14 juin 2023
- Début de la formation - Positionnement et cohésion : du 10 au 12 juillet 2023
- Premier jour de cours: 11 septembre 2023
- Fin de la formation : **02 juillet 2024**

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Coût total de la formation : 10 100 € TTC

- En contrat « d'apprentissage » en partenariat avec le **CFA de la Fédération**
- Demande individuelle auprès de l'**AFDAS** pour les salariés
- Via votre **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- Financement par **Pôle Emploi/ Région** pour les demandeurs d'emploi
- Autofinancement

INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez suivre la formation DEJEPS, nous vous invitons à remplir le **formulaire de pré-inscription** disponible sur le site internet de la Ligue pour recevoir le **dossier de candidature**.
Dossier à retourner complété et signé par email ou courrier pour le **03 mai 2023**.

CONTACTS

Inscription :

Ligue Grand Est - ligue.grandest@fft.fr

Responsable pédagogique:

Eric RAULIN - Tél : 06 36 48 21 51 - eric.raulin@fft.fr

Financement:

Joelle FERRER - Tél: 03 26 85 36 70 - joelle.ferrer@fft.fr

ORGANISME DE FORMATION

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

LIGUE GRAND EST DE TENNIS

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE -

Bureaux de Reims : 83 avenue de l'Europe – 51100 REIMS -

Bureaux de Strasbourg : rue Baden Powell – 67200 STRASBOURG –

ligue.grandest@fft.fr - www.ligue-grandest-fft.fr - **F** : Ligue Grand Est Tennis

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Par AFNOR Certification

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIVITE DE FORMATION